

NOTE AU PRESIDENT

Concerne : Etat des lieux du Cadre de concertation « Sécurité Electorale ».

I. **Suivi** : M/AP : Monsieur NGANGWELE MBOBI Augustin.

II. **Organisation/Partenaires** :

1) POLICE NATIONALE CONGOLAISE

Contact : LE COMMISSAIRE GENERAL DE LA PNC

2) MINISTERE DE L'INTERIEUR

Contact : Mr. le VICE-PREMIER MINISTRE

3) COMITE DE PILOTAGE POUR LA SECURISATION DES ELECTIONS EN RDC (CPSE)

Contact : LE COMMISSAIRE GENERAL DE LA PNC

4) GROUPE TECHNIQUE DE SECURISATION DES ELECTIONS (GTSE)

Contact : Le Général ODIMULA ISIDORE, PNC

5) MISSION DES NATIONS UNIES POUR LA STABILISATION DU CONGO/UNITE ELECTORALE (MONUSCO)

Contact : GNAOURE LOBA Tél : 0812746703 email : loba@un.org

III. **ACTIVITES 2015**

1) **FEVRIER 2015** :

- Participation/Kinshasa : Séminaire Centre des Relations Civilo-Militaires de Californie, du 24 au 27.

But : améliorer les relations entre les civils et les militaires en vue d'avoir des élections apaisées en RDC ;

- Concertation CENI/PNC, Représentants des jeunes SAJESEC/MONUSCO : évaluer la situation sécuritaire face au calendrier publié et recommandations.

2) **MARS 2015** : Mission Mbandaka. Objectif : sensibiliser les parties prenantes au processus électoral (Autorités Politico-administratives, Forces de l'ordre et de sécurité, Sociétés civiles et Représentants des partis politiques) : calendrier global des élections cycle 2015-2016, sécurité électorale ;

- 3) **MAI 2015** : Mission/partie Est du Pays/cadre des activités du Comité de Pilotage pour la Sécurisation des Elections (CPSE), sous coordination du Groupe Technique de Sécurisation des Elections (GTSE), du 11 au 26.
Objectif : évaluer les menaces éventuelles sur le processus électoral, besoins en formation du personnel non apparent de la PNC et collecte d'informations sur l'enregistrement des candidatures aux élections provinciales et état des lieux du patrimoine CENI ;
- 4) **JUILLET 2015** :
- Participation atelier BRIEFING sur la SECURISATION du PROCESSUS ELECTORAL en RDC, du 23 au 25.
But : sensibiliser les COMMISSAIRES PROVINCIAUX (PNC) des nouvelles 26 provinces ;
 - Participation Séminaire (Cameroun) sur la télésurveillance et la communication sécurisée (Voix + Data) ;
 - Rencontre élargie avec les cabinets des autres Membres de l'Assemblée Plénière, société civile, SAJESEC, CASE, PNC, FARDC : Stratégies de sensibilisation des jeunes et des autres parties prenantes ;
Objet : nécessité d'avoir une structure d'approche civilo-militaire pour améliorer et rendre efficaces les actions visant la sécurisation du processus électoral par une collaboration étroite entre parties.
- 5) **AOUT 2015** : Echange avec Monsieur AMAROUCHE B., Représentant d'un magazine, recommandé par le Commissaire Général de la PNC.
Objet : informations utiles à publier dans le magazine.

IV. ACIVITES PROJETEES

- 1) Visites d'inspection des sites de la CENI/Ville de Kinshasa.
But : évaluer le niveau de sécurité et proposer les solutions d'amélioration éventuelles ;
- 2) Visite des sites de la CENI/autres (25) provinces.
But : même évaluation, tournée en 5 provinces par phase ;
- 3) - Séminaire d'appropriation du plan stratégique d'amélioration des relations civilo-militaires et évaluation des enjeux et risques sécuritaires en prévision des échéances électorales prochaines avec
- Participation des Membres de la Plénière, de la PNC et des autres partenaires ;

- 4) Organiser des ateliers de sensibilisation de la population.
But : son implication dans la sécurisation des élections et obtenir ainsi une meilleure collaboration entre population, CENI, PNC, FARDC et autres intervenants ;
- 5) Produire des modules pour la vulgarisation et la sensibilisation sur la collaboration des jeunes, des acteurs politiques, société civile d'une part et d'autre part, la CENI et la PNC pour mieux sécuriser le processus électoral ;
- 6) Former les noyaux composés de beaucoup plus de jeunes dans chaque commune ou autres entités urbaines et/ou rurales sur les besoins de mieux sécuriser les élections, qui, à leur tour, vont poursuivre l'encadrement du reste de la population de manière permanente ;
- 7) Relancer les réunions d'évaluation avec toutes les autres structures engagées dans la sécurisation du processus électoral ;
- 8) Briefing périodique ; bénéficiaires gardes rapprochées et résidentielles, et autres policiers affectés à la CENI.
Objet : leur imprégnation sur particularité de leur rôle requis dans l'organisation des élections en tenant compte des risques permanents ou ponctuels, prévisibles ou non prévisibles ;
- 9) Contrôle et évaluation des moyens existants de protection des installations (dépôts et entrepôts, bâtiments, résidences des membres de la CENI, ...) contre les incendies et autres aléas.
Recommandations à faire ;
- 10) Renforcement des capacités des Experts.
Moyen : participation aux colloques, conférences nationales et internationales, à l'observation des élections dans d'autres pays ;
- 11) Vote électronique : analyse des différents systèmes existants, évaluation des risques et contraintes, tableau des avantages par rapport aux systèmes traditionnels. Comparaison des coûts ;
- 12) Elaborer une cartographie dynamique des menaces et risques électoraux sur toute l'étendue de la RDC ; améliorer le monitoring.

V. Risques et problèmes rencontrés (description objective)

La Sécurité électorale est une activité transversale qui touche et implique tous les secteurs du processus électoral. D'où nécessité d'une bonne compréhension et d'une collaboration étroite, avec les autres cadres de concertation.

- 1) Programmation et calendrier des tournées, en collaboration avec la PNC et la Questure adjointe, pour l'inspection des sites et bâtiments stratégiques ; nécessité d'harmonisation des vues ;
- 2) Insuffisance des moyens financiers ;
- 3) Participation très limitée aux formations et à l'observation des élections dans d'autres pays ;
- 4) Problèmes logistiques ;
- 5) Présence des groupes armés résiduels dans certaines parties du pays.

VI. Commentaire libre :

- Vu l'expérience du passé, nécessité d'apporter des améliorations dans divers domaines, tels les moyens de communication. D'où important de disposer d'un système de télésurveillance et de détection sur les sites sensibles et stratégiques, et au besoin, dans les résidences des Membres.
- Protection anti-incendie reste une préoccupation majeure (voir incendie au niveau du SEP/Kinshasa et de la résidence d'un des Conseillers du Président). Missions d'évaluation proposées à caractère urgent pour conclusions nécessaires et recommandations ad hoc.

Précaution :

Comme de coutume générale : indiquer d'avance les circuits d'évacuation et points de rassemblements, connus du personnel. Exercices de simulation.

- Mise en service d'un réseau VPN nécessaire.
Motif : la CENI dispose déjà d'un réseau VSAT propre.
Avantage : éviter d'être trop dépendant des autres fournisseurs de service de télécommunication et mieux sécuriser la communication VOIX et DATA au sein de l'Institution.
Nécessité d'équiper le réseau de secours Radio HF et UHF et le rendre opérationnel, pour la CENI et PNC, avec le projet de mutualisation des moyens de communication.
- Favoriser les formations ou missions dans les domaines de spécialité ou d'expertise de tout un chacun.
Objectif : permettre d'accroître les capacités et ainsi développer les performances dans la gestion électorale.

Fait à Kinshasa, le